

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 12 octobre 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (292r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 12 octobre 1896,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46453>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 octobre 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé A passé écriture conforme à la banque du versement de 10 000 F de Dequenne et Cie sur le crédit de son compte. Demande le versement de 500 F de

son compte sur celui de sa sœur Émilie Dallet.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guisé Campistore
12 octobre 1876

Messieurs Offroy Guillard et Cie,

ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 8 au-
rant, et de vous accuser accep-
tion de la vôtre de même date,
m'informant de l'inscription
en auvergnat de mon compte
chez vous, par le dépôt de
M. A. Dauvergne et C°, d'une
somme de 912 mille francs.

Mon passe écritures con-
firms, à moins que
celui Seuiller je vous prie
M. M. M. Le Dibit le mon
compte que vous all credit
Le compte de ma sœur,

Médecine veuve Emilie
Dallet née Morot, une
somme de cinq cent mille
francs. M. le greffier.

Mme Godey avec mes
câpres & vos prières
et mercis. L'assurance
de toute ma considérable
estime et bonté
ma sympathie
Marie Godey